LE BATAILLON DE MARCHE DU 151ème REGIMENT D'INFANTERIE EN INDOCHINE

HISTORIQUE

Le bataillon est créé le 1er janvier 1947 au camp de Sathonay. Ce nouveau bataillon est composé de :

- une compagnie de commandement,
- une compagnie d'accompagnement (appui),
- trois compagnies de combat.

Son effectif est constitué de :

- 24 officiers.
- 121 sous-officiers,
- 709 militaires du rang dont 309 caporaux-chefs et caporaux.

Le bataillon est commandé par le chef de bataillon Malleray.

Le 14 janvier 1947 à Marseille, le bataillon embarque sur l'Athos II. Le 12 février, il débarque à Saïgon. Après quinze jours de stage en brousse et avoir participé à quelques opérations de police à proximité de la ville, le BM 151 est mis à disposition du commandant de la zone ouest cochinchinoise.

Après avoir fait mouvement par voie fluviale et routière, le bataillon est dispersé le long de la route n° 15 qui relie Cantho à Traon.

Le PC du bataillon et la compagnie de commandement s'installent à Tra-Vinh. La 2ème compagnie est en poste à Tieu-Can. La 3ème compagnie est en poste à Cau-Ke. La CA est répartie le long de la route n° 15 entre Cau-Ke et Traon. La 1ère compagnie reste à Cantho comme élément d'intervention du secteur avec le 10ème bataillon du 43ème RIC.

Pendant trois ans, le bataillon effectuera de nombreuses escortes de convois, assurera la sécurité de la route 15 et participera à de nombreuses opérations de plus grande envergure.

Durant cette campagne, le BM 151 aura perdu :

- 139 tués,
- 482 blessés,
- 20 disparus.

Le 23 juillet 1949, le bataillon est cité à l'ordre de l'armée avec attribution de la croix de guerre TOE avec palme.

Au cours du second semestre de 1949, les baisses d'effectif dû aux pertes en opérations, maladies et surtout rapatriement des militaires en fin de contrat entraîne un "jaunissement" du bataillon. Le 15 janvier 1951, le BM 151 composé à 70 % de Cambodgiens (en provenance du 2ème BMEO et du 43ème RIC) est dissous et devient le 13ème bataillon vietnamien (Tieu Doan 13).

INSIGNE

a) Elaboration et conception de l'insigne

A son départ pour l'Indochine, le bataillon ne possède pas d'insigne. C'est pour renforcer l'esprit de corps de son unité que le chef de bataillon Malleray propose la création d'un insigne. Trois dessins sont proposés (avec deux variantes pour le projet n° 2) et commande est faite, dans l'attente de la réalisation de

l'insigne du BM 151, de mille insignes du 151ème Régiment d'Infanterie (voir lettre du 22 août 1947, annexe I).

L'insigne du bataillon est homologué le 30 septembre 1947 sous le numéro H.557. Il semblerait (1) que le numéro H.557 ait failli être attribué par erreur à l'insigne du 151ème R.I. déjà homologué sous le numéro H.117. On peut en effet constater que l'erreur a été rectifiée à main levée sur la demande d'homologation (voir document d'homologation de l'insigne du BM 151, annexe II).

L'insigne a été réalisé par la maison Drago.

b) Description et symbolique de l'insigne

Le buffle d'eau rappelle l'implantation géographique de l'unité, les créneaux font référence à la tour chaussée de la ville de Verdun, lieu de garnison du 151ème RI dont est issu le bataillon.

M. MARUENDA



Dessin du cne Perrera commandant d'unité de l'UDI du 151ème RI



(1) Je cherche des témoignages pouvant confirmer ou infirmer cette hypothèse

SOURCES:

- Salle d'honneur et archives du 151ème RI
- Historique du 151ème RI de Monsieur Jean Lieffroy
- L'Indochine tome I de Monsieur Christian Blondiau

L.R.

T.F.I.S.

BATALLION DE MARCHE DU 151º R.I.

Nº 1,637 /5

Le Chef de Bataillon de MAILERAY, Commandant 1 · Bataillon de Marche du ISIº R.I.

à

Monsieur le Général Chef d'Etat-Major de l'Armés - Séme Bureau - 231 Boulevard Saint-Germmain - PARIS - (76me)

Référence : Votre lettre Nº 5923/EMAW3.1 du 13/6/ 1947

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation 3 projets d'insigne pour le Bataillon de Marche du I51º Régiment d'Infanteris actuel-lement en Cochinchine . J'ai classé ces projets par ordre de préférence : I - II - III en chiffree romains .

Une commande de 1.000 insignes du I5Iº Régiment d'Infanterie (insigne homelogué sous Nº 117) adressée au Glaf de Bataillon, Commandant le I5Iº Bataillon d'Infanterie du 8 mai

1947 n'a pas encore été satisfaite.

Par ailleurs , il m'a paru convenable en vue de renforcer l'esprit de corps du Batail. lon de créer un insigne de Bataillon qui rappe-lat à la fois les armes du 151° Régiment d'In-fanterie (la tour qui somme la ville) et l'Extrêms-Orient .

Je vous demanderais de vouloir bien : 1º) inviter 1 e Commandant du 151º Bataillon d'Infanterie à satisfaire ma demande de 1.000 insignes du 151º Régiment d'Infanterie - 2º) adresser directement à la mai son DRAGO 25 rue Béranger - Paris - (36me) le projet de l'insign que vous aurez bien voulu retenir . Ceci afin d'écourter les délais de correspondance . Je me permets de vous adresser sous ce

pli la copie de ma lettre à la Mai son DRAGO Sontement mes instructions en 1 objet .





Projet n° 1



Projet n° 2



Projet n° 3



Projet n° 2 modifié et retenu

ANNEXE I (suite)
Projets joint à la lettre du 22 août 1947.

65/MLB

MINISTÈRE DE LA GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

ETAT-MAJOR DE L'ARMEE

3ème BUREAU

market in 20, 10, my 1952.

China ...

3 0 SEPT 1947 Adresse postalo: 10, Rue Saint-Dominique, PARIS - 7*

Tél. INV. 68-70 Poste 35-14

DEMANDE D'HOMOLOGATION

No = 978 7 EMA/3 - I.

NOTA.-Les réponses doivont, outro le numéro d'oxdre, rappolar les indi-cations du timbre ci-dessus.

Référence : Lettre Nº 1637/5 du Commandant du 151º

- Insigne du/151° R.I.

(Maquette No II représentant une ren- : contre de baffle).

REPONSE

Insigne approuvé.

Muméro d'homologation

н. 537

: Ce numéro précédé de la lettre :H. sera obligatoirement reproduit au :dos de l'insigne : dès que l'insigne :sera sorti de fabrication il en sera :adressé 2 exemplaires au Service Historique pour les collections.

Le Général COUDR AUX us-Chef de l'Etat-Major de l'Armée,

DESTINATAIRE:

- Commandant du 151° R.I. S.P. 59.180 TFIS (Indo-Chine)

copie à :

- Service Historique de l'Armée.
- Maison Drago 25 rue Béranger PARIS 30.

Dessin joint à la demande d'homologation

ANNEXE II